

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 28 MAI 2026

Nombre de membres

en exercice	38
présents	26
absents ayant donné pouvoir ou	
procuration	8
Absents	4
Votants	34
Pour	34
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

22 mai 2026

Date d'affichage

29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, William DENIS, Marie-Toussainte SISTI, Florence MANCINI, Corinne MENDEZ, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, Stéphane OTTAVI, François MARTINETTI, Yann EMON, Jean-Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Toussaint BARBONI, Muriele ELEGANTINI, Anna Félicité LEANDRI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN-PAOLI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Josette FERRARI, Georges MORACCHINI, Evelyne ADAM, Philippe GIOVANNI.

Suppléés :

Absents ayants donné pouvoir : Antoine OTTAVI à William DENIS, Guillaume SANTONI à Stéphane OTTAVI, André ROCCHI à Jean-Jacques FRATICELLI, Anne Marie CHIODI à Yann EMON, Victoria COLOMBANI à Toussaint BARBONI, Esteban SALDANA à Anna Félicité LEANDRI, Jean Noël PROFIZI à François MARTINETTI, Don Philippe SUSINI à Francis GIUDICI.

Absents : Dominique FRATICELLI, Xavier LUCIANI, Ange PIERI, François TIBERI.

Secrétaire de séance : Don Marc ALBERTINI.

Délibération n°4726 Objet : Modification du plan de financement pour

l'accompagnement au PLPDMA

(Annule et remplace délibération n° 0626 du 03 février 2026)

Le Président expose au Conseil :

Conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'Environnement, les EPCI doivent obligatoirement se pourvoir d'un Plan Local de prévention des déchets ménagers et assimilés ceci rendu obligatoire depuis le 1er janvier 2012.

De ce fait et conformément à la législation la Communauté de Communes du Fium'Orbu Castelli souhaite s'engager à mettre en œuvre son second Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2026-2032.

Dans ce cadre une demande de financement a été réalisée en 2025 auprès de l'office de l'environnement pour un montant estimé de 14 964,50 € HT.

Suite aux remarques du financeur, l'Office de l'environnement, il a été constaté que le projet de PLPDMA ne présentait pas un caractère suffisamment participatif. Il a donc été décidé de renforcer la démarche de concertation en l'ouvrant davantage aux parties prenantes.

Dans ce cadre, il est proposé d'organiser des ateliers associant plusieurs partenaires, lesquels seront coordonnés par notre cabinet d'étude. Cette évolution entraîne des coûts supplémentaires de 1400 € HT.

En conséquence, nous sollicitons une révision du montant estimatif initial ainsi qu'un ajustement de la demande de financement :

Le montant réajusté de cette opération est estimé : 16 464.50 € HT
le nouveau plan de financement proposé est le suivant :

- OEC 70 % : 11 525.15 €
- CCFC..... 30 % : 4 939.35 €

Après en avoir délibéré, **le Conseil Communautaire,**

DECIDE

- **d'approuver** le nouveau plan de financement ci-dessus et décide d'inscrire cette dépense au budget ;
- **d'autoriser** le président à signer tout document relatif à cette affaire ;
- **d'autoriser** le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castelli
Le Président, Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI

Signé numériquement par: Francis GIUDICI
Organisme: COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FIUMORBU CASTELLI
Unité organisationnelle: 0002 200033827
Limites d'utilisation: Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Signature and Authentication&& Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Authentication and Signature
Date: 29/05/2026 14 52 59